

Du genre au Sénégal

Un objet de recherche émergent ?

Gender in Senegal. An Emerging Object of Research Comparative to France?

Rokhaya Fall-Sokhna et Sylvie Thiéblemont-Dollet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/350>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.350

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2009

Pagination : 159-176

ISBN : 978-2-8143-0003-3

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Rokhaya Fall-Sokhna et Sylvie Thiéblemont-Dollet, « Du genre au Sénégal », *Questions de communication* [En ligne], 16 | 2009, mis en ligne le 22 septembre 2015, consulté le 04 décembre 2018.

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/350> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.350

Ce document a été généré automatiquement le 4 décembre 2018.

Tous droits réservés

Du genre au Sénégal

Un objet de recherche émergent ?

Gender in Senegal. An Emerging Object of Research Comparative to France?

Rokhaya Fall-Sokhna et Sylvie Thiéblemont-Dollet

- 1 Dans sa contribution, Marlène Coulomb-Gully (2009) a illustré son propos sur les questions de genre en lien au champ académique par le proverbe africain : « Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse glorifieront les chasseurs » (*ibid* : page ?). Proverbe qui, ici, est plus que de circonstance. En effet, nous nous proposons de tenter une mise en perspective des cours et des recherches sur le genre dans l'enseignement supérieur au Sénégal et au sein des différents groupements (*e.g.* conseil, institut). Ensuite, nous en étudierons les effets dans le milieu associatif français de femmes immigrées originaires de ce pays. Si le genre a été largement étudié et débattu outre-Atlantique et dans certains pays d'Europe – depuis quarante ans environ en France, comme en atteste la progression du nombre de manifestations scientifiques –, il n'en demeure pas moins un objet tout autant interrogé dans d'autres sphères géographiques, tel le Sénégal. Aussi pour prolonger la réflexion amorcée par Marlène Coulomb-Gully, peut-il être intéressant de connaître – sur un plan pédagogique et scientifique – ce qui se pratique à l'étranger, ce afin de proposer une cartographie en la matière. Mais nous ouvrirons cet état des lieux à d'autres disciplines que les seules sciences de l'information et de la communication. Connaître les recherches et enseignements sur le genre dans des pays autres que la France nous semble une nécessité, notamment au vu des travaux liés avec l'immigration au féminin. Dernière précision, nous avons choisi le Sénégal en raison des collaborations entre nos groupes de recherche respectifs.
- 2 Comme l'avait souligné Delphine Gardey (2004 : 193), « qu'elles soient épouses de migrants ou migrantes elles-mêmes, les femmes en migration [ont été] très peu connues et étudiées alors même qu'elles [étaient] fortement discriminées et souvent menacées d'une très grande précarité. [...]. Il [semblerait] donc souhaitable de promouvoir des analyses en terme de genre sur ces sujets ». Ceci posé, il nous semble fondamental de rappeler que le genre est devenu, en France, un objet de recherche à la mode ou en vogue

dans différentes disciplines, objet qui se redécouvre, malgré le colloque de Toulouse de 1982, *Femmes, féminisme, recherches*, considéré comme fondamental avec ses 800 participant(e)s. C'est oublier également, parmi d'autres travaux, les recherches de Madeleine Guilbert (1946a, 1946b, 1947) sur le travail des femmes, publiées dans la *Revue française du travail* en 1946 et en 1947, qui sont tombées dans l'oubli et n'ont été signalées qu'en 1999, dans la première livraison de la revue *Travail, genre et sociétés* (1999), par un entretien que la sociologue a accordé à Margaret Maruani¹ et Chantal Rogerat (1999 : 7-20). Il y a vingt ans – voire moins – qui aurait pris en France le risque (hormis quelques téméraires et malgré le colloque de Toulouse dont les effets n'ont pas été ceux attendus), d'user de ce qui ne rentrait pas dans la norme instituée et d'en faire un objet de recherche avec journées d'études, colloques et publications ? S'il ne s'agissait pas de frilosité, il s'agissait, à n'en pas douter, de la volonté des pairs de refuser d'instituer comme objet d'étude ce qui devait rester cantonné à la sphère privée, à l'image des femmes, des personnes porteuses de maladies invalidantes ou de handicaps, d'enfants maltraités, de prisonniers malmenés, de personnes âgées abandonnées, de travailleurs immigrés... À notre sens, c'est donc dans la mouvance des études et questionnements sur différentes formes d'exclusion et/ou sur des minorités que s'intègrent, pour partie, les questions de genre. Au vu de la situation de précarité de nombreuses régions du monde, on comprend mieux pourquoi de telles questions resurgissent maintenant et interrogent la communauté des chercheurs-es en sciences humaines et sociales (SHS).

Historicité des questions de genre au Sénégal

- 3 Du côté des études conduites sur les questions de genre, un premier constat similaire à la France s'impose : les personnes qui s'y intéressent sont essentiellement des femmes, enseignantes-chercheuses dans le domaine des SHS, dont les disciplines – si l'on considère la représentation dans les colloques ou l'édition – sont en premier lieu, la sociologie, les sciences de l'information et de la communication, l'histoire, puis l'économie, le droit et les sciences de l'éducation. De fait, les quelques hommes qui y donnent une dimension genrée à leurs discours et interventions (la reconnaissance de la femme en tant que personne égale) appartiennent pratiquement tous à des mouvements associatifs militant pour cette cause. Ainsi les travaux de ces chercheuses, dont la plupart ont été présentés ou publiés en langue anglaise, sont-ils quasi inexistantes dans l'édition française, indépendamment de ceux de Fatou Sow (1997a, 1997b, 2004a, 2004b, 2005), sociologue sénégalaise installée en France depuis 1998, et chargée de recherche au laboratoire Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps (SEDET/CNRS). De même, la publication de leurs travaux est très récente puisque ceux-ci n'ont été réellement diffusés que depuis 2004, grâce au soutien du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales² (Codesria), dans la « Série sur le genre » ou *Gender Series* selon la langue utilisée (voir *infra*), et ce, hormis la production militante plus foisonnante et réalisée au profit des organisations de la société civile sénégalaise (osc). Pourtant, les chercheuses africaines se sont intéressées au sujet à partir des années 75, et ont appréhendé le genre selon deux perspectives. Pour celles qui, en 1977, ont créé à Dakar l'Association des femmes africaines pour la recherche sur le développement (Afar), il s'est agi de penser le genre d'un point de vue africaniste, c'est-à-dire en opposition au « colonialisme intellectuel occidental » (Touré, 1997, texte en ligne). Pour ce faire, elles ont proposé l'élaboration de méthodologies et de concepts sur l'approche du genre, spécifiques à

l'Afrique dans le cadre de programmes de recherche, le premier « Femme et développement » (Fed, 1990), et le second « Femme, genre et développement » (fin de l'année 1990). Ainsi ont-elles voulu marquer leur opposition à l'afflux de chercheurs-es de l'extérieur, c'est-à-dire venant des pays occidentaux, estimant que ceux-ci – celles-ci – faisaient « des incursions dans les pays africains pour recueillir de l'information sur les femmes africaines, obtenir grades et promotions grâce à des publications élaborées pour des lecteurs non africains et emporter à la fin dans leurs pays d'origine les connaissances acquises » (Touré, 1997, texte en ligne). À ce propos, la sociologue Fatou Sow (entretien avec les auteures, 21/05/07), a apporté des compléments d'information :

« Ce que les chercheuses africaines disent, c'est que les Africaines doivent en toute autonomie mener les études sur elles-mêmes. Ce que nous avons revendiqué, de même que nombre de chercheurs africains sur l'Afrique, c'est notre droit légitime et notre priorité à mener notre propre recherche sur nous-mêmes. Toute production de connaissance est fondée sur des rapports de pouvoirs. L'Occident "dominant" a du mal à comprendre l'importance du regard de soi sur soi, quand on a été l'objet du regard de l'autre sur soi en tout. L'Occident ne nous met pas dans les mêmes catégories du savoir. C'est difficile de subir le discours au discours de l'anthropologie sociale, économique, juridique ou politique voire médicale, de l'ethnohistoire, etc. Des concepts spécifiques ont même été créés pour les autres : tribu, dialecte, mythe, tradition, etc. Les Africaines ont perdu énormément de temps à s'opposer au discours de l'autre, juste pour en vérifier la légitimité et se faire une place. La légitimité du regard, c'est toute la question posée ici ».

- 4 C'est dans cette perspective et avec le soutien du Codesria qu'elles ont organisé, en septembre 1991, un colloque intitulé « L'analyse de genre et les sciences sociales en Afrique », où le genre fut questionné sous l'angle dualiste suivant : opposition entre sexe masculin et sexe féminin d'un point de vue physique et/ou comportemental ; dominant/dominé, le dominé étant systématiquement une femme, une adolescente ou une petite fille. Cette approche s'inscrivait alors dans leurs revendications de femmes chercheuses, mais également de militantes. Celles-ci étaient reliées au contexte culturel, social et politique dont elles voulaient s'émanciper, malgré certaines avancées qui faisaient qu'elles n'étaient plus, comme dans les années 70, *a priori* enfermées dans une entité unifiée : celle de la femme. Désormais, semblaient gommées les différences contre lesquelles elles s'étaient battues, comme celles des milieux et des cultures, en référence aux ethnies, croisées aux classes sociales, elles-mêmes à entendre comme les rapports aux castes, c'est-à-dire les corporations héréditaires de métiers ayant toujours joué un rôle social et religieux important dans la société traditionnelle africaine.
- 5 En 1991, ces chercheuses entendaient donc le genre au sens de lutte et de conflits entre les deux sexes et plaidaient pour l'adoption de la parité : dans la sphère privée, avec l'abolition de l'excision, du mariage précoce et/ou forcé, la scolarisation des petites filles et des adolescentes, la condamnation par la loi des violences et des châtements physiques et psychologiques exercés sur les femmes. Et, dans la sphère publique, avec l'accès à la formation et à l'emploi pour le sexe féminin au même titre que le sexe masculin. Dans la même mouvance, le Conseil sénégalais des femmes (COSEF) a été créé. Il regroupe des femmes de tous les partis politiques (ainsi que celles n'appartenant à aucun parti) pour faire avancer des revendications spécifiques tel l'accès aux instances de décision et à la parité dans la sphère publique. Mais, ce n'est qu'en 1997, avec la première publication de ces échanges en langue anglaise, *Engendering African Social Sciences* (Imam, Mama, Sow, 1997a) – puis, en 2004, pour la version française – que leurs propos (qui demeurent les mêmes qu'en 1991, malgré une relecture supposée), étayés d'exemples et d'analyses

variées, ont véritablement intégré une sphère plus élargie. Comme l'a fait remarquer Fatou Sow (2004a : 11) en avant-propos de l'ouvrage publié en langue française, ceci a permis de démontrer les « percées, [...] mais aussi les difficultés et les résistances de la production à prendre en compte la question des femmes et des rapports d'inégalités entre les sexes ». Et si, aux dires des chercheuses qui ont contribué à cet ouvrage, un fonds bibliographique sur le sujet a commencé à se constituer en 2003, de manière plus importante, avec des mémoires de maîtrise, des thèses et des articles scientifiques, il a été peu ou pas utilisé dans l'enseignement ou la recherche des universités africaines (Imam, Mama, Sow, dirs, 1997b), notamment au Sénégal. Pour illustration de la difficulté que les femmes africaines en général ont eu à se faire entendre dans d'autres sphères que celles de la famille et celle du domestique, elles ont choisi celui de « l'intellectuelle africaine ». Parce qu'elles n'avaient pas les mêmes droits que les hommes et qu'elles n'étaient acceptées

« dans le cercle des initiés, [qu'à la condition] qu'elles se conforment au discours dominant [discours masculin] et qu'elles l'approfondissent [Sinon] les critiques pleuvaient : péché grave de féminisme ; mythe de la persécution ; manque de rigueur et d'objectivité scientifiques ; mimétisme et occidentalisation, renforcement de la perception raciste de l'Occident ; négation de la culture et perte de l'identité africaine ; remise en question de la distribution traditionnelle des rôles sociaux ; illégitimité du droit de parler au nom des autres femmes, notamment rurales, analphabètes, pauvres... » (Sow, 2004b : 48).

- 6 De surcroît, elles ont noté que ce « genre » de femme (intellectuelle) était minoritaire, en raison des inégalités historiques et sociales dans l'accès aux savoirs (école et université). De fait, la majorité des spécialistes en SHS ont toujours été des hommes (et le sont encore), lesquels, selon la chercheuse en droit et économie Ayesha M. Imam (1997b : 29), ont mis « souvent à profit leur supériorité numérique et leur contrôle sur les postes clés pour, à la fois, faire de la discrimination des femmes [...], protéger et continuer à [...] perpétuer la domination de genre ». Par ailleurs, des analyses plus fines de la société sénégalaise ont contribué à faire la preuve des défauts du système colonial qui avait favorisé la scolarisation des hommes au détriment des femmes. En effet, ceux-ci étaient impliqués dans les cultures dites de rente (e.g. cultures de l'arachide) et devaient servir d'intermédiaires auprès de négociants : il était donc indispensable de les « éduquer ». De fait, les femmes maintenues dans la sphère privée, même pendant les deux premières décennies de l'Indépendance, n'ont pu accéder aux postes clés laissés aux hommes en raison du niveau d'instruction qu'elles ne possédaient pas et dont, en revanche, les hommes avaient pu bénéficier. Néanmoins, quarante ans plus tard, certaines chercheuses sénégalaises ont observé le même phénomène et ont pensé qu'il n'était évidemment plus possible de l'expliquer par la colonisation, mais d'ouvrir d'autres pistes de réflexion.
- 7 Ce n'est véritablement que depuis 2004 que les questions de genre ont pris forme à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar dans le cadre de la création du laboratoire *Genre* de l'Institut fondamental d'Afrique noire, dirigé par la sociologue Fatou Sarr, grâce à l'appui du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Ce laboratoire travaillant plus spécifiquement sur la sociologie de la famille et les rapports sociaux de sexe n'a réellement commencé à fonctionner que depuis mars 2007, et s'est désigné comme lieu de coordination entre différents partenaires intéressés par cette thématique (chercheurs-es de différentes disciplines, étudiants, mais également acteurs du monde politique – représentants élus de la République, etc. – et/ou associatifs). S'en est suivie, en 2008, la

création du laboratoire Femmes, société et culture qui, via la formation doctorale « Philosophie et rationalités » de l'école doctorale Études sur l'homme et la société (ET.HO.S), a établi plusieurs séminaires annuels, l'accent étant mis sur l'état de la recherche féministe, essentiellement les rôles et représentations de la femme dans la société africaine. À noter l'implication forte des sciences de l'information et de la communication via le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI)³ sur les questions de genre, puisque depuis 1995, dans le cadre du premier cycle ouvert à la formation de journalistes, Eugénie R. Aw Ndiaye dispense en deuxième et troisième années, deux cours respectivement intitulés « Genre et démocratie » et « Démocratie et médias : intégrer l'analyse de genre ». Les objectifs principaux sont de familiariser les étudiants « aux enjeux de l'information et de la communication dans une perspective de genre appliquée à la démocratie en Afrique [...], de mieux appréhender la formation de la différenciation hommes-femmes et son incidence dans les sphères privées/publiques [...], et de développer des outils d'analyse et d'intégration du genre dans la production médiatique » (informations en ligne sur le site du CESTI, consulté le 24/03/09).

- 8 Outre ces deux laboratoires et les formations dispensées au CESTI, le Codesria installé à Dakar a été précurseur en la matière puisqu'il a été à l'origine de nombreuses actions sur le genre, notamment avec la création d'un Institut sur le genre⁴ en 1996, initié, pour partie, par la sociologue Fatou Sow, consciente de l'impossibilité de développer de tels enseignements dans le cadre de l'Université, l'institution portant – comme en France – un certain mépris à l'émergence de telles problématiques. Il n'empêche : grâce aux actions du Codesria, le Sénégal est devenu, dans ce domaine, une plate-forme pilote et expérimentale intéressante. Chaque année, y est proposée une manifestation de quatre à six semaines regroupant une quinzaine de chercheurs⁵ africains, avec pour objectifs, une sensibilisation à ces questions, une formation destinée à renforcer certains aspects théoriques et méthodologiques, la rédaction d'un article à l'issue de la formation et sa publication. Ce sont donc ces formations (depuis 1997) ainsi que la politique de publication (depuis 2004) conduite par le Codesria⁶, qui ont – pour partie – concouru, dix ans plus tard, à l'ouverture des premiers séminaires et enseignements relatifs au genre au sein de l'université Cheikh Anta Diop. Si le Codesria n'avait pas pris cette initiative, l'université n'aurait sans doute pas réussi à engager de tels programmes, même si ceux-ci demeurent évidemment minoritaires, peu ou mal connus et à l'initiative essentiellement de femmes. De fait, des résistances demeurent, sans doute en raison de la crainte du développement d'un féminisme qui risquerait de remettre en cause certains éléments fondamentaux de la société sénégalaise (voir *infra*). À signaler également l'existence du « Réseau africain pour la promotion de la femme travailleuse » (RAFET) dirigé par Amsatou Sow Sidibé, professeure de droit privé à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (1997), directrice des droits de l'homme et de la paix et membre référent du « Réseau Genre, droits et citoyenneté » (1989), lequel est rattaché à l'Agence universitaire de la francophonie. Bien implantés au Sénégal, ces réseaux regroupent un nombre important de chercheurs-es de tous les continents qui ne se positionnent pas dans une perspective uniquement africaniste comme le font certaines chercheuses très engagées par rapport à leur africanité et leur histoire (dont le Codesria qui limite ses formations aux seuls-es chercheurs-es africains-es), mais tentent, au contraire, d'articuler aux questions de genre des points de vue culturellement différents. Ce qui nous conduit, dès lors, à tenter de dégager les définitions attribuées au genre en SHS au Sénégal.

Questions de genre au Sénégal : quelles approches ?

- 9 À lire et entendre les différentes actrices (et les quelques acteurs) du genre au Sénégal, un point de convergence apparaît, celui de la place centrale accordée à la femme, et par effet le rôle sexué du genre. Ainsi la plupart des chercheurs-es entendent-ils le genre comme les rapports sociaux de sexe qui déterminent les statuts et les rôles sociaux des êtres humains dans une société donnée, tout en rappelant que le terme lui-même renvoie aux questions et aux revendications posées par les femmes, du fait de leur position défavorable : féminisation de la pauvreté, accès réduit à l'éducation, accès limité au domestique, etc. Il semblerait donc que l'on se situe davantage dans une approche femmes que dans une approche ayant trait au genre. Par effet, les femmes sont toutes représentées ou pensées comme une entité homogène et figée intemporellement. Même si les chercheuses sénégalaises ont une connaissance très fine de ce qui se fait ailleurs, la question ne peut pas, selon elles, se poser (encore ?) dans les mêmes cadres conceptuels, non seulement en raison de la situation effectivement précaire de nombreuses femmes et des stratégies de survie qu'elles développent pour compléter les revenus de leur famille, mais aussi en raison de critères culturels autres qu'elles défendent (maternité, famille, soins aux personnes, etc.). Cela ne signifie pas pour autant qu'elles entendent le genre comme une opposition systématique masculin/féminin ou homme/femme, mais elles l'envisagent en termes de partenariat, d'interdépendance et de complémentarité, notamment dans la sphère privée. D'ailleurs, au sein des associations et des réseaux, les femmes jouent leur partition sans pour autant ne jamais mettre en avant une quelconque comparaison avec les hommes dont elles recherchent plutôt la complicité ; la plupart des associations ont leur *gooru mbotaay* (littéralement le terme signifie « homme de l'association », en référence aux associations traditionnelles, espace d'évolution spécifique des femmes). De plus, il est courant d'entendre certaines femmes faire l'éloge de leur conjoint qui, par leur ouverture d'esprit, leur permet de militer.
- 10 Ainsi la plupart des formations, séminaires et publications cherchent-ils à placer la femme au centre des questionnements, à rendre visibles leurs actions et leurs rôles dans la société, et les changements qu'elles y ont induit, notamment par le développement de la micro-économie et la prise en charge économique de la famille jusqu'alors dévolue à l'homme. Pour ces chercheuses, il n'est pas non plus question de considérer le genre comme un objet de lutte entre hommes et femmes, mais « de déterminer le statut de la femme et son rôle social [...], pour qualifier les actions contre les agissements défavorables à la femme. Le genre, c'est lutter pour que le droit de la femme soit promu et se battre pour une amélioration, une protection des droits des femmes : par exemple, la lutte contre le mariage précoce, contre les violences physiques, la lutte pour une législation plus équitable » (entretien entre A. Sow Sidibé et les auteures, 13/11/06). C'est dans cet état d'esprit qu'a été organisé par le « Réseau Genre, droits et citoyenneté », et plus précisément par Amsatou Sow Sidibé, les 25, 26 et 27 avril 2006, le colloque « Genre, inégalités et religion » à l'université Cheikh Anta Diop. Cette manifestation a rassemblé des chercheurs-es au niveau international, des représentants politiques du Sénégal, des *leaders* religieux chrétiens et musulmans, des militants des droits de la femme, des étudiants et des membres d'ONG. Elle a marqué la première étape d'une réflexion, déjà à l'œuvre, autour du matriarcat, du pluralisme politique et de la conquête du pouvoir par les femmes. Mais elle a surtout eu pour effet – certes, en concordance avec le combat

mené par différentes autres organisations de femmes et des syndicats – la mise en place, en novembre 2006, de la réforme du statut des femmes « travailleurs » ou salariées au Sénégal. Ainsi celles-ci ont-elles obtenu le droit d'offrir une couverture sociale à leur époux et leurs enfants (au même titre qu'un homme salarié). Si ce colloque n'a pas fait l'unanimité du fait de la présence de représentants politiques et religieux – comme en a témoigné Fatou Sow (entretien avec les auteures, 30/04/07) : « Je ne sais pas si une telle réunion présidée par le président de la République [Abdoulaye Wade] va aller au fond des choses. [Car] la majorité des participants n'ont pas eu de discours critique de l'islam » –, il a été la preuve d'une avancée importante dans l'évolution des mentalités et des comportements.

- 11 Certes, en théorie, hommes et femmes ont les mêmes droits au Sénégal. Cependant, la discrimination se déroule dans la pratique quotidienne et dans l'application des non-dits sociaux. Les études menées sur l'histoire des sociétés sénégalaises ont tenté de comprendre le fonctionnement de celles-ci du point de vue des rapports entre hommes et femmes. Si personne ne peut dire que l'histoire permet de comprendre, de manière absolue, la réalité de ces rapports sociaux, l'analyse de la trajectoire historique (ici, on retiendra tous les événements marquants tels que l'introduction de l'Islam et la colonisation) montre comment la société a pu prendre en compte, assimiler et faire siens des apports nouveaux et met en lumière la façon dont les traditions se construisent. Force est donc de constater que ce que l'on présente comme étant « la Tradition » n'est pas immuable et qu'il suffit de bien étudier et de suivre le cheminement historique des sociétés pour pouvoir en faire l'archéologie. Dans le cas des sociétés sénégalaises, il est possible, par exemple, de voir comment, progressivement, avec la mise en place du système colonial, les femmes ont intégré la « sphère privée ». Au moment des indépendances, la littérature autour de la femme africaine l'a présentée comme étant confinée au foyer. Ce cadre est devenu sa sphère principale d'évolution, alors que ce n'était pas le cas avant cette situation politique.
- 12 Malgré les polémiques dans la manière d'user du genre pour tenter de faire aboutir des revendications féminines, la plupart des chercheuses partagent le souci de confronter et croiser leur travaux avec d'autres chercheurs-es et à ne pas rester cantonnées dans l'espace panafricain. Elles estiment que la recherche sur le genre qui se fait, par exemple au Sénégal, même si elle se pratique dans une perspective qui tient compte des réalités de ce pays, intéresse les femmes du monde entier, car les droits des femmes sont universels, même si les diversités culturelles sont à prendre en considération : « La recherche sur un continent, comme l'Afrique ne doit pas être "ghettoisée". C'est la "civilisation du donner et du recevoir", comme l'a toujours prôné Léopold Sédar Senghor qui doit nous guider en matière de recherche sur le genre » (entretien avec A. Sow Sidibé, 13/11/06). L'échange et la confrontation avec des chercheurs-es de tous horizons sont, pour elles, une opportunité qu'avait déjà évoquée en 1997 la sociologue Maréma Touré (texte en ligne) lorsqu'elle rappelait aux « féministes du Nord et du Sud qu'elles n'[avaient] pas encore les moyens de renoncer à la sororité, [qui] pour être durable et pérenne, ne [pouvait] que reposer sur la compréhension mutuelle et le respect des intérêts différentiels des unes et des autres ».
- 13 Cependant, encore aujourd'hui, persiste cette approche africaniste qui se veut radicale au regard de l'Occident, au sens où les questions de genre en Afrique doivent relever de la recherche faite par des Africains (voir *supra*). Outre l'héritage du colonialisme, cette prise de position est à relier au fait que pour ces chercheuses, les questions de genre en

Occident sont associées à une forme de féminisme très militant et que ce militantisme a une signification péjorative en Afrique. Dès lors, si féminisme il y a, il doit être défini dans le contexte africain et au prisme des cultures africaines : pour illustration, il n'est pas inconvenant, même pour les femmes les plus « féministes », de revendiquer que celles-ci se réservent certaines tâches (ménage, maternage, cuisine, etc.) et que les hommes en assument d'autres (travail à l'extérieur, travaux de force, etc.). Pour les femmes africaines (chercheuses ou non), le terme « féminisme » renvoie facilement aux idées négatives et critiques que les occidentaux portent sur leur manière de vivre et sur leur façon d'entendre les rapports sociaux de sexe (qui ne sont pas les mêmes en Afrique). En quelque sorte, c'est le corollaire de ce qu'a connu la France concernant le développement des questions de genre dans le champ universitaire dans les années 80-90, voire avant, la relation étant faite avec le féminisme nord-américain estimé sectaire et radical, et ayant pour effet la disqualification et la non-reconnaissance scientifique du genre. Ainsi, pour illustration de cette crainte d'un féminisme occidental qui déteindrait sur l'Afrique, voici comment Sira Diop – présidente pendant plus de vingt ans de l'Union nationale des femmes du Mali – expliquait, en 1994, pour un article rédigé par le journaliste canadien, Robert Bourgoing⁷ ce qu'elle entendait par féminisme :

« Si être féministe c'est lutter pour les droits des femmes, oui, je suis féministe. Mais le féminisme africain n'a rien à voir avec le féminisme occidental. Nous n'essayons pas d'imiter les Européennes ou les Américaines. Nous, nous ne brûlons pas nos soutiens-gorges. Ce n'est pas en brandissant des machettes que nous allons changer les choses. Nous ne revendiquons même pas l'égalité des droits avec les hommes. Tout ce que nous voulons, c'est plus de droits et un peu de temps libre ».

- 14 Aussi, quelles que soient les approches, africanistes ou non, ce que défend cette militante se retrouve-t-il quinze ans plus tard au cœur des débats sur les questions de genre au Sénégal : parité et reconnaissance institutionnelle des tâches attribuées de fait à la femme et cantonnées, pour la plupart, à la sphère domestique et privée.
- 15 Dès lors, les questionnements posés et les recherches menées sur le genre avec pour objectif majeur « la place de la femme dans... » relèvent essentiellement de trois domaines. D'abord, l'économie où les études portent sur l'analyse des stratégies développées par les femmes, stratégie qui leur permettent ou d'assurer les revenus de la famille ou leur indépendance, et les dispositifs (surtout juridiques) à mettre en place pour rendre visible, reconnaître et améliorer leur situation. Les femmes qui assurent « la dépense quotidienne » sont effectivement de plus en plus nombreuses. En raison des difficultés économiques, elles sont sorties de la sphère privée pour se projeter dans la sphère publique. Même si les mentalités ne changent pas radicalement dans l'imaginaire sénégalais où la femme continue à être perçue comme celle qui, au sein de la société, doit jouer un rôle cantonné au privé – lequel doit demeurer immuable – il en est tout autrement dans le fonctionnement quotidien de la cellule familiale, car la femme joue un autre rôle, celui de chef de famille. Celle-ci ne se trouve donc plus réellement sous l'autorité absolue de son mari.
- 16 Cependant, pour rentrer dans le schéma tracé par la société, la femme fait semblant de rester cantonnée dans le rôle de celle qui est soumise à son époux, parce que, en théorie, il est celui par lequel passe son salut aussi bien ici-bas que dans l'au-delà (selon une interprétation superficielle et populaire de la religion musulmane). Ici, on observe un jeu de rôle très intéressant dans les rapports sociaux homme/femme. Vient ensuite l'éducation parce que de nombreuses femmes n'y ont pas eu accès et que certaines petites filles n'y ont toujours pas accès. Par conséquent, les analyses genre-éducation s'inscrivent

davantage dans une forme très militante, celle des revendications pour le droit à l'instruction et la démocratisation du savoir, notamment technique et scientifique :

« Cette exclusion des femmes de la science commence [dès l'enfance] au cours de laquelle les identités féminines sont déterminées, de sorte à reproduire une idéologie encourageant le repli vers la domesticité et le refus des sciences et techniques. Ceci entraîne la construction de stéréotypes, qui éloignent les femmes des fonctions scientifiques et des métiers techniques. [...]. Bien que certaines avancées [...] en matière de science et de technologie aient apparemment accordé davantage de responsabilités aux femmes dans des domaines spécifiques, la logique de la domesticité qui a servi de cadre à la plupart de ces avancées, a plutôt produit l'inverse, car le fossé entre hommes et femmes, dans le domaine de la science et de la technologie ne cesse de s'agrandir » (Codesria, 2003)⁸.

- 17 Enfin, celui de la violence exercée à l'encontre des femmes (physiques – comme l'excision – ou psychologiques, au sein du couple par exemple) demeure un axe important. En effet, ces questions ont été portées sur la place publique, tout au long des années 90, via le milieu associatif et militant, et ont fait l'objet de nombreux débats et tables rondes. Au point que le pouvoir a voté une loi pénalisant la pratique de l'excision dès le 29 janvier 1999. Ceci a constitué une réelle avancée, même si cela ne signifie pas l'abandon complet de cette pratique dans la sphère privée. Et même s'il y a peu de publications académiques sur ce sujet, les femmes sénégalaises sont conscientes de cette réalité et ne cherchent nullement à la nier. Par ailleurs, la sociologue Fatou Sow ou la juriste Amsatou Sow Sidibé portent ces questions de la violence dans des colloques hors de l'Afrique, des ouvrages publiés dans différents pays (Canada, France, etc.) ou la presse sénégalaise. On peut affirmer que la question a fortement changé depuis la conférence mondiale des femmes de Copenhague de 1980, qui avait été le théâtre de véritables affrontements entre femmes africaines et occidentales (Touré, 1997, texte en ligne), concernant notamment l'excision. La grande majorité des premières (élite et milieux populaires africains) estimait alors que ces pratiques jouaient « un rôle déterminant dans le processus de socialisation de l'enfant, [dans] l'accès au statut de femme adulte et [surtout à] la construction d'une identité féminine ethnique » (*ibid.*), alors que les secondes (les occidentales) en demandaient l'arrêt immédiat. Sans doute aussi parce que « les débats autour de cette question étaient [...] entachés d'interdit, de tabou, de pudeur et de répugnance » (Sow, 1997b, texte en ligne) et que le constat était alarmant. Il a fallu attendre la conférence de Beijing (1995), essentielle à plusieurs niveaux pour le droit des femmes africaines, car elle a condamné, à l'unanimité cette fois-ci, les mutilations sexuelles féminines, le droit de ne plus être discriminée en fonction de son sexe, « de ne plus être mariée à 9 ans, de ne pas [subir] de grossesse précoce, de ne pas être violée par un membre de sa famille ou un étranger, [...] ou d'être l'objet d'héritage lors du décès du conjoint (lévirat) » (*ibid.*).
- 18 C'est pourquoi les échanges entre chercheurs-es de différentes cultures sur ces thématiques sont essentiels : ils permettent de faire tomber des barrières et de lever un grand nombre de stéréotypes, d'un côté ou d'un autre. À l'image, par exemple, des travaux de la philosophe Elsa Dorlin (2006 : 13), qui a démontré comment depuis le XVI^e siècle, la politique et la science s'étaient mutuellement co-construites en relation avec les questions de genre pour exclure, du corps social, les femmes – prostituées, nourrices, mères, Africaines – mais aussi tous ceux qui ne correspondaient pas aux schèmes classiques de l'époque coloniale, comme la figure de l'homme noir. Assimilés « au tempérament féminin, au "naturel" des femmes » (*ibid.* : 223) – ce qui conduira, par la suite, à la racialisation des peuples et à la soumission au dominant (le colon) – ces

hommes, soumis à l'esclavage, avaient été relégués au rang, très subalterne, de la femme ! De même, la philosophe a apporté un éclairage neuf sur l'histoire des mutilations sexuelles, en expliquant qu'elles n'étaient pas cantonnées au seul espace géographique africain, et en révélant que des médecins tels Léon l'Africain (vers 1525)⁹ et Ambroise Paré (1575)¹⁰ importèrent la pratique dès le XVI^e siècle en Europe. De même, elle souligne qu'en France, la clitoridectomie n'était pas exceptionnelle, mais au contraire était préconisée afin de « discipliner les femmes à la sexualité débridée » (*ibid.* : 76). Enfin, pour en revenir à cette voie de l'échange, il est intéressant de regarder comment, en France, des femmes originaires du Sénégal, regroupées en associations ou proches de mouvements collectifs de femmes immigrées vivant dans les banlieues (*e.g.* Ni Putes Ni Soumises), se sont ou non appropriées les questions de genre en lien à leurs propres revendications.

Repenser le genre *via* les femmes immigrées sénégalaises en France

- 19 Au début de leur entrée sur la scène publique, les mobilisations collectives des femmes immigrées à l'image du mouvement Ni Putes Ni Soumises (NPNS) se sont orientées vers un aspect différentialiste, pour ensuite se concentrer sur des positions politiques et sociales de préférence a-genrées, le genre étant entendu comme la différence des sexes et compris dans une perspective dualiste. C'est pourquoi, si l'on considère le genre sous la forme opposition homme/femme ou plutôt la femme comme point central dans les questions de genre, on constate que certaines femmes immigrées d'Afrique de l'Ouest en ont usé pour dénoncer la domination masculine avec le mariage précoce ou forcé, les punitions et les châtements corporels, le peu d'initiatives qui leur étaient accordées et, exceptionnellement, les séquestrations et viols. Précisons néanmoins la complexité de ces façons d'agir ou d'être qui ne sont pas le seul fait des hommes et relèvent tout autant de savoir être perpétués par des femmes immigrées vivant en France, ayant décidé de respecter certaines traditions, comme les mutilations sexuelles féminines ou le mariage forcé, et acceptant de conférer à l'homme le devoir de dominer. Mais ces femmes n'ont jamais revendiqué *stricto sensu* le genre pour faire entendre leurs revendications ; elles n'ont jamais usé de ce terme dans leurs témoignages ou autres discours publics. Elles ont même cherché à gommer toute éventuelle appartenance à un regroupement féministe, justement pour se démarquer des mouvements féministes existants tels que le Mouvement de libération des femmes (MLF), Les Chiennes de Garde ou La Meute. Pour illustration, les porte-parole de NPNS ont toujours expliqué que leur mouvement n'avait rien à voir avec un mouvement féministe, ni même avec des questions de genre, du fait qu'elles avaient d'emblée associé ce questionnement à une analyse sexuée dont elles ne voulaient pas :

« Il faut cesser [...] de n'envisager le combat qu'en terme de guerre des sexes. [Car si] cette phraséologie a probablement été utile, dans les années 70, pour mener la bataille de l'égalité, [...], aujourd'hui, cela n'a plus de sens. [...] Je pense qu'il faut [...] garder un discours universaliste, en considérant les hommes et les femmes comme des citoyens ayant les mêmes droits. Pour moi, la citoyenneté n'a pas de sexe. [...]. Les groupes féministes existants doivent comprendre que [...] l'urgence, c'est la question sociale [et] je regrette que ces mouvements l'aient oublié » (Amara, Zappi, 2003 : 121).

- 20 Effectivement, les pratiques argumentatives des paroles de ces femmes immigrées et militantes n'ont intégré que très partiellement un schéma discursif sexué et féministe. Ainsi l'argument explicite par le genre du locuteur (Bonnaïfous, 2003) du type : « en tant que femme, je peux apporter un plus à la cause des citoyens des quartiers » n'a-t-il jamais été utilisé publiquement par les unes et les autres, ce qui fait qu'il n'est pas possible de dire qu'elles ont usé de leur identité sexuelle (ou du genre entendu comme genre féminin), pour se faire entendre. Évidemment, ceci ne signifie pas que ce type d'argument n'a pas été utilisé dans les sphères privées (famille, groupe d'amis, groupe de militants se réunissant de manière informelle, etc.) : cela est invérifiable, à moins de vivre au quotidien avec ces femmes. En revanche, le non-usage de ce type d'argumentation, en public, a constamment primé au sein de ces groupes, l'identité sexuelle n'étant pas au fondement de leurs stratégies. Quant à « l'argument indirect par le genre qui consiste à exprimer des préoccupations ou des qualités réputées féminines » (*ibid.*, 2003 : 141), il a également été absent des propos. Néanmoins, s'il s'agit ici du souci du quotidien et d'autrui, du pragmatisme et du sens de la vie, ces femmes ont usé de ces développements. Mais peut-on affirmer que ces référents soient sexués et relèvent de qualités réservées aux femmes ? Il semble que, dans ces cadres associatifs et militants, le raccrochement à ces thématiques n'est pas sexué et peut être l'œuvre de tout individu. En outre, pour ces femmes, prétendre que leur parole, parce qu'énoncée par une femme, aurait des vertus particulières – douceur, écoute, bienveillance – est un faux débat. En revanche, ces militantes qui ont agi pour faire entendre qu'elles n'étaient pas seulement « les femmes de... », c'est-à-dire des femmes d'immigrés (venues avec leur époux ou pour le rejoindre), ont parfois fait usage de procédés telle la victimisation, et se sont inscrites dans une stratégie rhétorique de la parole particulière, celle du *pathos*, avec un ensemble d'expériences et d'épreuves vécues, médiatisé *via* le registre de l'émotion et la représentation de *stimuli*. En outre, rappelons que, depuis plusieurs années, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans le milieu de la migration internationale. Elles émigrent en leur propre nom, et à partir du moment où elles contribuent au même titre que les hommes aux charges de leur famille restée au pays, une mutation dans les rapports au sein de la famille et de la parenté s'opère. En effet, ces femmes n'entrent plus dans la catégorie des « dépendants » ; elles ont « leur mot à dire » dans les décisions majeures concernant la famille ou le groupe familial.
- 21 C'est la raison pour laquelle l'exemple des femmes immigrées et regroupées en collectifs ou association incite à penser le genre autrement que dans une dimension binaire. L'historienne Michelle Perrot (2004 : 226-227) avait déjà abordé l'objet différemment en déclarant que « le genre [n'était] pas le sexe » et que poser la question du genre, c'est regarder les choses autrement : la guerre, la politique locale, voire d'autres critères tels que la classe sociale, la nationalité, la religion ou l'orientation sexuelle. Repenser le genre pour se dégager de l'ancrage dualiste qui enferme la réflexion, la stéréotype et entretient une sorte de glissement permanent entre sexe et genre, sans autre ouverture possible, est indispensable. Le genre appréhendé nouvellement peut inclure le caractère, les habitudes, la disposition de l'esprit. Déconstruire le genre de manière dualiste ouvre d'autres perspectives pour situer les individus les uns par rapport aux autres et comprendre les rapports qu'ils ont au-delà de leur sexe : politique, social, identitaire. Dans un contexte plus militant et engagé, cette réflexion renvoie aux travaux de la philosophe Judith Butler (2005, 2006), parce qu'elle a été l'une des premières, à la suite de Michel Foucault (1976, 1984a, 1984b), à développer la notion de *gender trouble*, à inviter à

conserver une confusion et une profusion des identités, à bouleverser les approches classiques pour envisager le genre comme une variable susceptible de changer selon le contexte. Au fond, elle a estimé que le genre n'était qu'un jeu de rôle qui pouvait varier au cours d'une vie. Ainsi les femmes militantes immigrées ont-elles, à leur manière, défendu une autre façon de penser le genre. Pour elles, le genre intégrerait les rapports politiques et civiques de domination, voire les conflits de position (Gavillet, 2005 : 29) et ce n'est que sous cet angle qu'elles accepteraient d'en faire usage.

Conclusion

- 22 On voit combien la question de genre est complexe. Même si des chercheurs-es d'horizons géographiques et disciplinaires différents articulent désormais le genre à d'autres objets de recherche ou d'autres critères que le sexe, le rapport est loin d'être simple. Et ce malgré des travaux tels ceux de Christine Delphy (1991, 2008) qui rappelle que devrait être constamment reposée la question de l'indépendance du genre par rapport au sexe et que ce lien, qui est insatisfaisant, n'est qu'un présupposé parmi d'autres. « Imaginer le non-genre » (Delphy, 2008 : 257) pour mieux le penser est une des pistes que cette féministe répète depuis plus de vingt ans, mais est-ce pour autant aussi simple qu'elle l'écrit ? Car entre la pensée, l'analyse et la réalité observée, tant dans les sphères privées qu'académiques, il reste beaucoup à faire. Néanmoins, force est de constater que, même si nous disions en préambule que le genre redevenait à la mode en raison d'éléments à notre sens liés à la précarité et à l'exclusion – de surcroît grandissants avec la crise économique actuelle qui ne fait que renforcer les différences –, il devient urgent et nécessaire de poursuivre les chantiers. Côté français – pour ne citer que cet exemple –, la création du réseau inter-MSH établi le 18 mars 2009 à l'initiative de la sociologue Sylvette Denèfle est une opportunité d'échanges académiques ne pouvant que renforcer d'autres communautés existantes tels que le réseau interuniversitaire et interdisciplinaire sur le genre et (RING) ou le portail d'informations et de ressources genre et développement, Genre en Action¹¹. Côté sénégalais, d'autres projets sont en cours et s'inscrivent dans une dimension de recherche se voulant être rapidement applicable au terrain. C'est la raison pour laquelle, l'école doctorale ET.HO.S travaille à la mise en place d'une formation doctorale transdisciplinaire sur le lien entre genre et développement des travaux des femmes (octobre 2009). Il prépare un colloque sur *Genre et identités* (novembre 2009) et envisage la création d'une revue dédiée à ces questions. Le genre est donc bel et bien à l'œuvre dans plusieurs disciplines même si les définitions proposées, d'une société à l'autre, d'une culture à l'autre, d'une langue à l'autre, divergent et entretiennent parfois une confusion, qui évite l'inertie et incite, au contraire, à un certain allant primordial face aux enjeux sociaux, politiques et économiques contemporains.

BIBLIOGRAPHIE

Bonnafous S., 2003, « "Femme politique" : une question de genre ? », *Réseaux*, 120, pp. 119-145.

- Butler J., 2005, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, trad. de l'anglais (États-Unis) par Kraus C., Paris, Éd. La Découverte, 1990.
- 2006, *Défaire le genre*, trad. de l'anglais (États-Unis) par Cervulle M., Paris, Éd. Amsterdam.
- Coulomb-Gully M., 2009, « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline *Gender Blind* ? », *Questions de communication*, 15, pp. 129-153.
- Delphy C., 1991, « Penser le genre : quels problèmes ? », pp. 89-103, in : Hurtig M.-C., dir., *Sexe et genre. De la hiérarchisation entre les sexes*, Paris, Éd. CNRS.
- 2008, *L'ennemi principal. Penser le genre*, tome 2, Paris, Éd. Syllepses.
- Dorlin E., 2006, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, Éd. La Découverte.
- Foucault M., 1976, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1994.
- 1984a, *Histoire de la sexualité. L'usage des plaisirs*, vol. 2, Paris, Éd. Gallimard, 1997.
- 1984b, *Histoire de la sexualité. Le souci de soi*, vol. 3, Paris, Éd. Gallimard, 1997.
- Gardey D., 2004, *Enjeux des recherches sur le genre et le sexe*, rapport remis au comité scientifique du CNRS.
- Gavillet I., 2005, « Peut-on parler d'espaces politiques au féminin ? », *Questions de communication*, 7, pp. 21-40.
- Guilbert M., 1946a, « Le travail des femmes », *Revue française du travail*, 8, pp. 663-671.
- 1946b, « Résultats de l'enquête sur le travail des femmes salariées », *Revue française du travail*, 9, pp. 790-803.
- 1947, « L'évolution des effectifs du travail féminin en France depuis 1866 », *Revue française du travail*, 18, pp. 754-777.
- Imam M.-T. A., Mama A., Sow F., dirs, 1997a, *Engendering African Social Sciences*, Dakar, Codesria.
- dirs, 1997b, *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, Dakar/Paris, Codesria-Karthala, 2004.
- Maruani M., Rogerat C., 1999, « Entretien avec Madeleine Guilbert », *Travail, Genre et Sociétés*, 1, pp. 7-20.
- Perrot M., 2004, « Genre et histoire du féminisme en France », pp. 215-229, in : Bard C., Baudelot C., Mossuz-Lavau J., dirs, *Quand les femmes s'en mêlent*, Paris, Éd. de la Martinière.
- Sow F., 1997a, « Les femmes, le sexe de l'État et les enjeux du politique : l'exemple de la régionalisation au Sénégal », *CLIO*, 6, <http://clio.revues.org/document379.html>
- 1997b, « Mutilations sexuelles féminines et droits humains en Afrique », *CLIO*, 6, <http://clio.revues.org/document384.html>
- 2004a, « Avant-propos », pp. 11-14, in : Imam M.-T. A., Mama A., Sow F., dirs, *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, Dakar/Paris, Codesria/Karthala, 1997.
- 2004b, « L'analyse de genre et les sciences sociales en Afrique », pp. 45-72, in : Imam M.-T. A., Mama A., Sow F., dirs, *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, Dakar/Paris, Codesria/ Éd. Karthala, 1997.

— 2005, « Penser les femmes et l’islam en Afrique : une approche féministe », pp. 335-357, in : Chanson-Jabeur C., Goerg O., dirs, *Mama Africa*, Mélanges offerts à Catherine Coquery-Vidrovitch, Paris, Éd. L’Harmattan.

Touré M., 1997, « La recherche sur le genre en Afrique : quelques aspects épistémologiques, théoriques et culturels », <http://www.codesria.org/Links/conferences/gender/TOURE.pdf>

NOTES

1. En 1995, M. Maruani fonde le groupe de recherche « Marché du travail et genre » au sein duquel naît la revue *Travail, genre et sociétés*. Ainsi le comité de rédaction donne-t-il le ton en décidant d’ouvrir le débat avec tous « ceux et celles qui [estimeront] qu’une lecture sexuée du monde du travail a des vertus heuristiques » (*Travail, genre et sociétés*, 1999 : 6).
2. Le Codesria a été créé en 1973 à l’initiative de chercheurs africains en sciences sociales, désireux de pouvoir développer des compétences et des outils scientifiques ayant pour objet la promotion de la cohésion sociale et le développement des sociétés africaines. Pour plus d’informations, il est possible de consulter son site :
3. Le CESTI, créé en 1965 avec l’appui de l’UNESCO, propose une formation de trois années de journalisme (1^{er} cycle) et de 2 années supplémentaires (Master 1 et 2), davantage orientées sur la communication des organisations. Voir le site :
4. Le Codesria fonctionne par institut et a, pour les autres secteurs où il officie, ouvert 5 autres instituts : Institut sur la santé, Institut sur la gouvernance, Institut d’études sur l’enfance et la jeunesse, Institut sur les arts et les humanités, Institut Sud-Sud.
5. Ces chercheurs-es sont préalablement sélectionnés-es à partir d’un article en rapport avec le thème choisi qu’ils doivent soumettre au Codesria.
6. Outre l’ouvrage coordonné par A. M. Iman, A. Mama et F. Sow (déjà cité), le Cosderia a publié entre 2004 et 2005, cinq autres ouvrages collectifs (dans lesquels ne figurent pas les noms des coordinateurs des textes), reprenant, pour partie, les travaux des formations conduites dans le cadre de l’Institut du genre depuis 1997 : *Concepts, Methodologies and Paradigms*, Cosderia, Gender Series, vol. 1, 2004 ; *Gender, Economies and Entitlements in Africa*, Cosderia, Gender Series, vol. 2, 2004 ; *Gender Activism and Studies in Africa*, Cosderia, Gender Series, vol. 3, 2004 ; *Gender, Literature and Religion in Africa*, Cosderia, Gender Series, vol. 5, 2005 ; *Hommes et femmes entre sphères publique et privée*, Cosderia, Série sur le Genre, vol. 6, 2005.
7. L’article daté seulement de 1994 et intitulé « L’Afrique invente son féminisme » peut-être consulté via le lien suivant : <http://www.bourgoing.com/presse/feminismetxt.htm>
8. Ces informations peuvent être consultées sur le site du Codesria :
9. Voir L. L’Africain, *Historiale description de l’Afrique, tierce partie du monde*, Anvers, C. Plantin, 1575.
10. Voir A. Paré, *Les œuvres de M. Ambroise Paré*, Paris, G. Buon, 1575.
11. Non académique, ce réseau a été créé en janvier 2003 pour la France à l’initiative du ministère des Affaires étrangères.

RÉSUMÉS

L'objet de cet article est de montrer l'historicité du genre en sciences humaines et sociales au Sénégal, *via* la manière dont certaines chercheuses l'ont intégré dans le champ universitaire et, par conséquent, ses applications très récentes dans certaines formations diplômantes. Par ailleurs, plusieurs approches du genre seront explorées, quelques-unes montrant un détachement absolu de toute empreinte occidentale, d'autres évacuant l'aspect dualiste masculin/féminin, voire l'éventuelle opposition homme-femme. Enfin, les nuances et complexités conférées à ce terme, tant dans la recherche que dans la vie quotidienne, seront questionnées. À l'identique, le genre sera repensé au vu de ce que des femmes immigrées vivant en France et originaires du Sénégal expriment *via* des actions publiques et collectives.

The purpose of this paper is to demonstrate the historicity of the gender in the social sciences and humanities in Senegal, through the manner in which some researchers have integrated gender into the academic field and therefore its most recent applications in certain degree programs. Similarly, we will explore several approaches about gender, some showing an absolute detachment from any Western influence, others getting over the aspect of the male/female duality, and even a possible opposition between man/woman. Finally, the nuances and complexities conferred to this term in research and in everyday life will be questioned. In the same way, gender will be reconsidered in light of what migrant women living in France and from Senegal said, in recent years, through public and collective actions.

INDEX

Mots-clés : genre, sciences humaines et sociales, Sénégal, université, complexité, rapports de domination

Keywords : gender, social sciences and humanities, university, complexity, relationships of domination

AUTEURS

ROKHAYA FALL-SOKHNA

Laboratoire Femmes, société et cultures
Université Cheikh Anta Diop
rfall@refer.sn

SYLVIE THIÉBLEMONT-DOLLET

Centre de recherche sur les médiations
Université Nancy 2
thieblem@univ-nancy2.fr